

discutait, signait. Il recevait, vers neuf heures, les intimes et les officiers les plus aimés. Un conseiller d'état arrivait dans ce moment avec la traduction des *feuilles anglaises* ; il était rare que la lecture de cette traduction ne le fit pas bondir et marcher quelques instants très-agité ; on l'a vu même¹ écraser avec ses bottes, toujours très-fines et à retroussis jaunes, les tisons brûlants du foyer de son cabinet ; — puis, se calmant, avec effort, en quelques minutes, son esprit cherchait des objections, qu'il dictait rapidement, en élevant de temps en temps la voix ; — rédigées, ces objections passaient au *Moniteur*, qui les publiait le lendemain par toute l'Europe.

Lorsque Napoléon voulait écrire, à Sainte-Hélène, la relation d'un fait mémorable, il faisait faire des recherches par ses généraux ; et, lorsque tous les matériaux étaient sous ses yeux, il les parcourait, les étudiait, puis méditait, et dictait d'improvisation. Ensuite Napoléon relisait ce travail, et le corrigeait de sa *propre main*. Souvent, mécontent de son premier jet, il le dictait de nouveau ; souvent encore il récrivait *toute une page* dans la marge. Les manuscrits de ses *dictées* sont couverts de ses ratures.

Il avait demandé qu'on lui fit venir de France tous les ouvrages nouveaux ; quelques-uns lui parvinrent. Il les lut avec avidité, et surtout

¹ 1804.